

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Objet de la Délibération
n°2024-0045

- FINANCES :

- LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET SUITE A L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE L'AMENAGEMENT DE L'ÎLOT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

M. le Maire rappelle la procédure :

L'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne) a présenté le dossier pour l'appel à projet suite à l'étude pré-opérationnelle de l'aménagement de l'îlot de l'ancienne gendarmerie (construction de 25 à 27 logements + 1 salle mutualisée). Un calendrier est proposé ainsi :

14 juin 2024 : publicité pour l'appel à projet

14 octobre 2024 : Réception des candidatures

Du 15 octobre au 5 novembre 2024 : examen des candidatures

Semaine 46 : restitution

Semaine 47 ou 48 (1 jour) : audition des candidats

Décembre 2024 : Délibération municipale sur le choix de l'opérateur

2025 : Mise au point du contrat de cession foncière avec charges

L'EPFB a demandé une étude de sols pour annexer au dossier d'appel à projet :

Un devis pour étude de sols pour l'îlot de l'ancienne gendarmerie est présenté : Solconseil pour un montant de 2 529 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- prend connaissance du calendrier proposé et donne son accord pour poursuivre la démarche
- valide le devis pour l'étude de sols de Solconseil pour un montant de 2 529 € HT.

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

